Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] CONFLIT AU PROCHE-ORIENT : La CFDT dénonce la fuite en avant du gouvernement israélien

Plus d’un an depuis après le début du dernier épisode du conflit israélo-palestinien, le gouvernement israélien poursuit une stratégie d'escalade, étendant le conflit en Cisjordanie et au Liban.

Le bilan humain et humanitaire déjà tragique ne cesse de s’alourdir. Aux près de 43 000 morts à Gaza, s'ajoutent plus de 700 morts en Cisjordanie et plus de 2 400 morts au Liban. Le nombre de déplacés ne cesse de s’accroître. À Gaza, près de 2 millions de personnes sont des déplacés internes, soit 80 % de la population de l’enclave qui se retrouve bloquée dans 11 % de son territoire. Au Liban, près d’un quart de la population a fui les bombardements israéliens. C’est dans ce contexte de crise humanitaire, en particulier à Gaza, que les élus israéliens ont adopté des textes de lois pour mettre fin aux activités de l'UNRWA (Agence des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine). Cette agence joue un rôle crucial en fournissant des services de santé, d'éducation et de secours d'urgence à des millions de réfugiés palestiniens. L'interdiction de ses opérations compromet gravement la capacité de l'agence à répondre aux besoins urgents des populations palestiniennes déjà vulnérables et les laisse à la merci de l’occupant israélien.

La CFDT condamne la fuite en avant du gouvernement Netanyahu et exprime sa profonde inquiétude face à cette décision sans précédent d'Israël d'interdire l’UNRWA. Cette mesure s’inscrit dans une longue série d’attaques contre le système onusien et l’ordre juridique international, et illustre le sentiment d’impunité des autorités israéliennes.

Plus que jamais, il est urgent d’agir. **La CFDT appelle les autorités européennes à cesser immédiatement la vente d’armes à Israël.**

La CFDT appelle les décideurs européens à aller au-delà des discours et à prendre des sanctions pour imposer une désescalade au gouvernement israélien. **L’Union européenne doit suspendre son accord d’association avec Israël et interdire, enfin, les produits des colonies illégales.**

La CFDT, avec le mouvement syndical mondial, appelle la communauté internationale à agir pour un cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes israéliennes de Gaza et du Liban. La libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens, ainsi que ceux en détention administrative, doit être réalisée sans délai.

Pour la CFDT, la construction d’une paix juste et durable passe par la mise en oeuvre d’une solution à deux États. Les peuples palestiniens et israéliens doivent avoir le droit de vivre en sécurité, côte à côte, dans des États aux frontières définies. La CFDT réitère son appel pour une reconnaissance unilatérale de l’État palestinien par la France.

DÉCLARATION DE BÉATRICE LESTIC, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

gris
Documents
CONFLIT AU PROCHE-ORIENT : La CFDT dénonce la fuite en avant du gouvernement israélien